

D. 014. 465

Autres

CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DES ENTREPRISES D' ARCHITECTURE  
COMMISSION PARITAIRE REGIONALE  
Négociation annuelle de la valeur du point année 2007  
REGION ILE DE FRANCE

Entre :

LE COLLEGE EMPLOYEUR :

- L' Union Syndicale des Architectes de la Région concernée membre de l' UNSFA (Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes) 10, rue Bertin Poirée, 75001 PARIS

Représentée par : ... Claude GIRARDET .....

- Le Syndicat de l'Architecture, 24/26 rue des Prairies 75020 Paris

Représenté par : ... J.F. CHENAIS .....

Et :

LE COLLEGE SALARIE :

- Syndicat CFE CGC BTP, 15 rue de Londres, 75008 PARIS,

Représenté par : ... LAURENT HEUR .....

- Syndicat National Architecture Urbanisme Métreté CGT, Bourse du Travail, 3 rue du Château d'Eau, 75010 PARIS,

Représenté par .....

- Syndicat Synatpau CFDT, Bourse du Travail, 3 rue du Château d'Eau, 75010 PARIS,

Représenté par ... HENRI ALAIN .....

- Syndicat FO BTP, 170 Avenue Parmentier 75010 PARIS,

Représenté par ... Rodolphe DOMINIQUE .....

- Syndicat CFTE Bâtiment - TP 10-18 Villa Saint-Michel 75018 PARIS,

Représenté par .....

Il est convenu ce qui suit:

Article 1 : La valeur du point VP est fixée à compter du 1er janvier 2007 pour l'ensemble des départements de la région à : 6.91 euros pour la zone I & 6.82 euros pour la zone II pour la durée légale hebdomadaire du travail.

Article 2 : Cette valeur de point s'appliquera à chaque coefficient hiérarchique, pour déterminer le salaire brut mensuel minimum pour la durée légale du travail

Article 3 : Aucun salaire ne pourra être inférieur à l'application du SMIC

Article 4 : Le présent accord sera transmis pour extension après un délai de quinze jours suivant sa signature, par le secrétariat du paritarisme auquel il sera adressé en dix exemplaires originaux par le président de la Commission Paritaire Régionale.

Fait à Paris le 18 octobre 2006, en 10 exemplaires originaux dont une copie est remise à chaque représentant des organisations syndicales présentes.

LE COLLEGE EMPLOYEUR

UNIFA  
... CL. GIRARDET ...  
...  
...  
...

LE COLLEGE SALARIE

CFE CGC BTP ...  
FO BTP ...  
SYNATPAU CFDT ...